



Jean de La Fontaine, l'huître et les plaideurs

publié le 07/07/2016, vu 28262 fois, Auteur : [Cassou](#)

Une fable étiologique



L'huître et les plaideurs serait une fable étiologique nous expliquant d'où vient la nécessité dans un litige de recourir à un tiers désigné comme juge: c'est de l'incapacité des parties à s'entendre entre elles. L'institution judiciaire, semble nous dire La Fontaine, naît de la bêtise des hommes, de leur mésestimation, et aussi peut-être de leur naïveté. Car si le juge rétablit "l'ordre", nous dit-il, il dépouille les parties à son profit, dans un procès où l'argumentation a peu de poids et le juge (Perrin Dandin, personnage burlesque) peu de crédibilité.





